

SOCIÉTÉ DU BOU-JABER

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES MINES
DE BOU-JABER

SOCIÉTÉ DE MINES DE BOU-JABER
Tunisie

ÉTAT ACTUEL
DE L'EXPLOITATION DES MINES ET DES CARRIÈRES
EN TUNISIE
par E[ugène] de Fages [de Latour],
ingénieur des ponts et chaussées à Tunis
(Extrait de la *Revue générale des sciences*)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 janvier 1897)

La seule concession nouvelle en instance est celle du djebel Bou-Jaber. Ce gisement, situé sur la frontière algérienne, à environ 30 kilomètres à l'est de la gare de Morsot, paraît devoir renfermer des quantités de calamine (hydrocarbonate de zinc) suffisantes pour permettre une bonne exploitation. Les transports devront se faire par l'Algérie ; les minerais seront dirigés sur Bône par la ligne de Tébessa. Les formalités de l'instance pourront être terminées au commencement de l'année prochaine.

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 avril 1897)

Une nouvelle concession de mines, dite du Djebel-Ben [*sic* : *Bou*] Jaber et signée le 1^{er} avril. Mine de zinc, exactement située à la frontière algérienne, à 35 km. de la station de Mursatt (près Tébessa). — Concessionnaire : M. Charpin, négociant à Tunis.

(*Les Archives commerciales de la France*, 19 juillet 1899)

Paris. — Formation. — Société anonyme SOCIÉTÉ DU BOU-JABER, Mines de calamine de plomb d'Algérie et de Tunisie, 11, av. Hoche. — 30 ans. — 4.500.000 fr. — 11 juil. 99. — *Petites Affiches*.

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 août 1899)

Une société française, dont M. Chemin ¹, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est le mandataire, s'est rendue définitivement propriétaire des gisements du zinc du Reças [Ressas] et du Bou-Djaber [Jaber], situés dans les environs de Tunis.

Il a été déjà versé au concessionnaire du Bou-Djaber la somme de un million de francs.

On estime à 200.000 tonnes de zinc la teneur de ces deux gisements dont l'un, le Reças, a une installation complète.

Constitution

Société du Bou-Jaber, mines de calamine et de plomb d'Algérie et de Tunisie
(Cote de la Bourse et de la banque, 17 octobre 1899)

D'un écrit sous signature privée en date à Paris du 30 juin 1899, dont l'un des doubles a été déposé pour minute à M^e [Armand] Aron, notaire à Paris, il a été extrait ce qui suit : M. Jacques Blum ², rentier, demeurant à Montmorency, boulevard de l'Orangerie, 4, à établi, les statuts de la société anonyme qu'il se proposait de fonder.

Il est formé entre le soussigné et ceux qui de viendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, conformément à la loi du 24 juillet 1867 et à celle du 1^{er} août 1893.

Cette société a pour objet : 1° L'exploitation des mines métallurgiques, et principalement l'exploitation des gisements de zinc, plomb, argent et métaux connexes, en Tunisie et en Algérie ; 2° le traitement, par tous procédés, des minerais extraits, et le commerce de tous minerais ; 3° la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; 4° l'obtention de toutes concessions de mines en tous pays ; l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; 5° la prise de tous intérêts et de toutes participations sur toutes formes dans des entreprises analogues ; 6° et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles se rattachant à l'exploitation du sol ou du sous-sol dont la société pourra être propriétaire, locataire ou concessionnaire.

La société prend la dénomination de : Société du Bou-Jaber (Mines de calamine et de plomb d'Algérie et de Tunisie).

La durée est fixée à trente ans, à compter du jour de sa constitution définitive.

Le siège est établi à Paris, 11, avenue Hoche.

¹ Jean Charles Octave Chemin (Péronne, 29 février 1844-Cannes, 14 mai 1930) : polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, professeur à l'École nationale des ponts et chaussées et à l'École polytechnique, administrateur de la Compagnie générale des magnésies naturelles, sur l'île d'Eubée (Grèce)(1883), de la Banque tunisienne de prêts sur gages (1891), des Accumulateurs électriques Blot (1897), de la société belge *Paris en 1400* (1898), de la Société du Bou-Jaber (Tunisie)(1899), de la Compagnie des wagons-glacières du Midi à Béziers (1900), maire de Bouère (Mayenne)(1906), président de la Société franco-anglaise de recherches pétrolifères (déc. 1917) et administrateur de sa suite, la Société franco-anglaise de participations industrielles et financières (1926).

² Jacques Blum : commissaire aux comptes de la Société de minière de la Côte-d'Ivoire (1901), des Mines d'or et placers de Bianco, des Mines d'or de l'Indénié (1902), administrateur des Mines de Guelma (1905-1906), commissaire aux comptes de l'Ouest-Lumière, administrateur des Mines de Catemou (Chili), des Mines de l'Eyrieux (Ardèche)(1906), fondateur des Mines de Poullaouen (Finistère)(1906), administrateur unique de la Société civile des parts de fondateur des Mines de cuivre de Campanario (Espagne)(1906), fondateur des Mines de cuivre de Naltagua (Chili)(1907), administrateur unique de la Société civile des parts de fondateur de la Société générale des films (fabricant de pellicules à Décines) (1907), commissaire aux comptes des Mines et Usines de Chanaral (Chili), de la Société française de chaleur et de lumière, des Phonographes et cinématographes Lux, de la Société d'alimentation. Toutes affaires où il représentait probablement la Banque Adam dont il était secrétaire général. Avis de décès : *Le Temps*, 10 juin 1913.

Le capital social est fixé à 4.500.000 francs et divisé en 9.000 actions de 500 francs, entièrement souscrites et libérées de 40 %. Il est créé 9.000 parts de fondateur, attribuées à M. Blum.

Sur les bénéfices nets, il est prélevé : 1° 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; 2° la somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 6 % des sommes dont leurs actions sont libérées. Le surplus sera réparti comme suit : 55 % aux actions, 40 % aux parts de fondateur, 5 % au conseil d'administration.

Ont été nommés administrateurs : 1° M. Ernest Mallet, banquier, demeurant à Paris, rue d'Anjou, 37 ; 2° M. Octave Chemin, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, avenue Montaigne, 33 ; 3° M. René Baudouy³, rentier, demeurant à Paris, rue Auber, 10. — *Petites Affiches*, 15 juillet 1899.

M. A. CHARPIN,
propriétaire au Bou Zaher [*sic* : *Bou-Jaber*] (mines de zinc et plomb).
(Exposition universelle de 1900, Comité départemental du Rhône,
La Colonisation lyonnaise, p. 91-93)

M. A. Charpin a quitté Lyon en 1884 pour venir se fixer à Tunis, comptant faire l'achat des laines et des peaux.

Dès son arrivée, il reconnut bien vite par ses premières opérations qu'il n'y avait pour lui rien à gagner dans cette partie, étant donné surtout le capital presque nul qu'il possédait alors et les difficultés d'exportation existant à cette époque.

Il ne voulut pas s'en retourner après ce premier échec, un peu par amour-propre, et surtout persuadé qu'il se trouvait dans un pays d'avenir.

Il se mit à étudier la région dans toute sa partie commerciale pendant six mois, prenant des échantillons de chaque article, notant les quantités vendues et les prix payés.

Bien documenté, il repartait pour la France afin d'obtenir la représentation des maisons s'occupant spécialement de ces diverses marchandises, choisissant autant que possible les mieux placées pour chaque spécialité, de façon à pouvoir, à qualité égale, lutter comme prix avec les maisons étrangères vendant des produits similaires.

Il réussit à obtenir ce qu'il désirait, et revint à Tunis avec les représentations de trente maisons différentes.

Il commençait immédiatement, pour chacune et dans leur spécialité, à vendre pour leur compte et à la commission : les vins, liqueurs et spiritueux, les produits chimiques de toutes sortes, les denrées coloniales, les conserves, la soierie, les passementeries, fils et lames or et argent, les lainages et cotonnades; peu d'articles lui étaient étrangers.

Les débuts furent assez durs, mais il a réussi pleinement, et il arrivait, en 1886, à faire le chiffre de 1 million 500.000 francs d'affaires, avec une non-valeur de 240 francs seulement, grâce à ce que la plus grande partie de ses ventes étaient faites au comptant

³ René Baudouy (1852-1916) : né à Constantinople. Employé des Phares et balises de l'Empire ottoman (1873), caissier au Crédit lyonnais (1875), puis banquier de l'ambassade de France dans cette ville (1884-1896). Administrateur de la Société du Tombac (1891), co-fondateur de la Société générale ottomane d'assurances, actionnaire de la Société générale d'Orient (1893-1895), administrateur du Chemin de fer jonction Salonique-Constantinople (1893), de la Compagnie franco-suisse à Genève, administrateur délégué de la Société industrielle d'Orient, administrateur de la Société coloniale française d'élevage et d'alimentation de Madagascar (1897), de la Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens (1898), de la Société du Bou-Jaber, en Tunisie (1899), de l'International Ethiopian Railway Trust and Construction Company (1901), membre du Cercle des chemins de fer à Paris (1904)...

Frère d'Émile Baudouy (1850-1932), inspecteur général des Phares et balises de l'empire ottoman.

et qu'il surveillait de très près ses crédits, ce qui était indispensable à cette époque et l'est encore aujourd'hui.

Il faisait en même temps, pour son compte personnel, les vins et liqueurs au détail ; ce dernier commerce ayant augmenté dans une grande proportion, il le céda en 1887 à un Français, avec presque toutes ses représentations ; il ne conservait que trois maisons qui ne voulurent pas se séparer de lui. Son capital s'étant accru, il entreprit le commerce en gros des vins et spiritueux jusqu'en 1893, époque à laquelle il a cessé complètement les affaires commerciales, par suite de la découverte qu'il avait faite des mines de cuivre du Djebel-Zerissa et de celles de zinc et de plomb argentifère du Djebel-Bou-zaber.

Toutefois, en 1892, la production des vins tunisiens dépassant déjà de beaucoup la consommation, il avait commencé l'exportation, et son intention était de créer des dépôts dans les principaux centres industriels de France, et même en Suisse et en Belgique, où il aurait vendu, en dehors des vins, les huiles et autres produits tunisiens.

Ayant rencontré des difficultés chez les viticulteurs, car beaucoup en ce moment avaient la prétention de vouloir vendre plus cher que les cours pratiqués en France, il dut renoncer à ce projet.

Son commerce liquidé, M. Charpin partait avec une équipe de mineurs au Djebel-Bou-Jaber, pour y commencer les travaux de recherches, conformément au permis qui lui avait été accordé.

C'est sur ce gisement qu'il a concentré tous ses efforts du 10 novembre 1892 au 1^{er} avril 1897, date à laquelle il a signé avec le Gouvernement son contrat de concession ; pendant cette période, il eut des joies et des déceptions, suivant la variation de ses découvertes, mais sans jamais se décourager, malgré des ennuis et des tracasseries de toutes sortes.

Pour arriver à la concession, il avait dépensé 350.000 francs, ce qui était presque la totalité de ce qu'il avait gagné dans le commerce, mais à ce moment, tous les aléas que donnent les mines métalliques avaient disparu, par suite des amas de minerai que les travaux préparatoires avaient mis en vue.

Aujourd'hui, M. Charpin exploite ce gisement avec un personnel d'environ 150 ouvriers, dont deux tiers d'Arabes fournissant un travail de manœuvres, et un autre tiers d'Européens, Français de préférence.

Depuis un an, il fait des travaux de recherches pour le minerai de cuivre au Djebel Zerissa, qui donnera de très bons résultats.

La persistance qu'a mise M. Charpin lui a bien servi puisque, en cas de vente de ces gisements, il pense qu'il en obtiendrait facilement 4 millions, tout en laissant de gros bénéfices pour son successeur. Il dirige lui-même tous les services de son industrie, et il déclare qu'il n'a jamais eu qu'à se louer des rapports qu'il a entretenus avec le gouvernement du protectorat, et, en particulier, avec la direction générale des travaux publics, dont dépend le service des mines.

(Les Archives commerciales de la France, 22 août 1900)

Paris. — Modifications des statuts. — Société anonyme dite SOCIÉTÉ DU BOU-JABER, MINES DE CALAMINE ET DE PLOMB D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE, 11, av. Hoche. — 20 juil. 1900. — *Petites Affiches*.

Ingénieurs
(Mémorial de la Loire, 9 mars 1901)

M. [Jean-Antoine-Marie] Desportes (Saint-Étienne, 1886) a quitté la direction des mines de Bou-Jaber, pour prendre celle d'une société fondée à Saint-Étienne pour l'exploitation de mines de calamine en Algérie et Tunisie [Société minière du Nord de l'Afrique]. Son frère le remplace à la direction de Bou-Jaber.

NEW AFRICAN CO LTD
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

tenue le 16 juillet 1902, à Londres, sous, la présidence de sir Evan Smith.
(*Le Matin*, 9 août 1902)

.....
Quant à la mine de Bou-Jaber, en Tunisie, un procès avait été dirigé contre cette société et a été jugé en sa faveur par le tribunal de la Seine, et, depuis, le procureur général de la République française a dirigé une enquête sur les circonstances dans lesquelles la mine de Bou-Jaber été vendue.

Les mines en Tunisie
par Francis Laur
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 janvier 1905)

Société du Bou-Jaber, Paris, bd Haussmann, 50
Zinc et plomb
Date de la concession : 13/1/1897.
Superficie : 630 hectares.
Gare voisine : Clairfontaine à 45 km.
Inexploité.

Les mines de fer en Tunisie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 11 septembre 1905)

Les mines de fer les plus importantes découvertes ou exploitées pendant ces dernières années dans le Sud-Ouest de la Tunisie sont :
Mines de Bou-Jaber, au Djebel-Zerissa [Djerissa]. Il y a 4 millions de tonnes de minerai de 50 à 60 % et 0,5 à 2 % de Mn.

ANNONCES LÉGALES
Société du Bou-Jaber.
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 janvier 1906)

Changement de dénomination. — Réduction du capital. — Modifications aux statuts. — Suivant délibération de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de cette société, tenue le 23 décembre 1905. la dénomination de la société sera, à l'avenir, Société du Djebel-Djerissa. — Mine de calamine et de plomb. d'Algérie et de Tunisie.

Le capital social, qui était de 4.500.000 francs, a été réduit à 3.000.000 fr. et diverses modifications ont été apportées aux articles 2, 3, 7, 20, 23, 25, 34 et 49 des statuts. — *Petites Affiches*, 13 janvier 1906.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DES MINES DE BOU-JABER
A. Charpin et E. Bellot

Ernest BELLOT

Né à L'Argentière (Hautes-Alpes), le 17 février 1854.
Au 4^e régiment de zouaves. Campagne des Aurès (1875-1879).
Négociant à Tunis (1888).
Membre de la Chambre de commerce française de Tunis (1892).
Principal fondateur principal de la [Société des Phosphates tunisiens](#).
Administrateur des [Fermes françaises de Tunisie](#).

Chevalier de la Légion d'honneur du 9 juin 1911 (min. Affaires étrangères), parrainé par le résident général Alapetite. : président de la Chambre de commerce de Tunis, ancien membre de de la Conférence consultative.

Co-fondateur de la Société commerciale et industrielle des mines de Bou-Jaber, à Charpinville par Kalât-es-Senam (Tunisie), ayant acquis un brevet d'inventeur en vue de la transformation de la calamine en oxyde de zinc de très bonne qualité (3 t./jour). Création d'un centre industriel important sur la frontière algéro-tunisienne à 260 km de Tunis, port de servitude.

INGÉNIEURS
NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 31 octobre 1910)

M. Courtinat Henri (Saint-Étienne, 1905), directeur des mines du Djebel-Sidii, est nommé sous-directeur des mines du Bou-Jaber.

M. Pégand (Saint-Étienne, 1903), sous-directeur des mines du Bou-Jaber, est nommé ingénieur de l'exploitation de M. J. Faure, à Fedj-el-Adoum, par Téboursouk (Tunisie).

COMITÉ DES MINES ET PHOSPHATES DE TUNISIE
(*Le Sémaphore algérien*, 12 avril 1911)

Un intéressant groupement vient de se former à Tunis sous le titre de Comité des mines et phosphates de Tunisie. D'après les statuts, approuvés par arrêté du Gouvernement tunisien le 22 février dernier, le principal objet de ce syndicat sera la défense des intérêts miniers de la Régence.

L'importance grandissante de ceux-ci justifie pleinement cette initiative, soutenue par des sociétés notables parmi lesquelles on peut citer la [Société de Bou-Jaber](#), celles de Sidi-Driss, de Mokta-el-Hadid, de Garn-Alfaya, etc.

Tunisie
Nouvelles laveries
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1911)

La Société minière de Bazina vient de terminer l'installation d'une laverie pour le traitement de 60 tonnes de minerai de plomb par journée de dix heures. C'est la maison Fr. Groeppel, représentée à Paris par M. Giraud, qui a fourni cette installation et qui commence actuellement le montage d'une autre laverie de minerai de zinc et de plomb de 200 tonnes — dix heures, pour la Société industrielle et commerciale des mines de Bou-Jaber [MM. Charpin & Bellot].

Algérie
Demande de concession de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1911)

MM. Charpin (Antoine) et Bellot (Ernest), constituant la Société commerciale et industrielle des mines de Bou-Jaber, agissant au nom et pour le compte de cette société dont le siège social est à Tunis, 114, rue d'Autriche, mais qui fait élection de domicile chez M. Poulet, 6, rue de France, à Constantine, sollicitent une concession de mines de plomb, zinc, fer, cuivre et métaux connexes sur le territoire de la commune mixte de Morsott, arrondissement et département de Constantine.

BELLOT (Jean-Ernest)
(*Dictionnaire illustré de la Tunisie*, 1912)

Né le 17 fév. 1854, à L'Argentière (Alpes), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, comm. du Nichan-Iftikhar, off. du Medidjié, Médaille coloniale, agrafes « Algérie » et « campagne de l'Aurès ».

Sept. 1888. Élu membre de la Chambre de commerce en 1892, trésorier de cette compagnie de 1894 à 1900, vice-président jusqu'en 1906 et, depuis, président ; membre de la Conférence consultative de 1894 à 1905 ; fondateur de la Société d'exploitation des Phosphates de Kalaâ-Djerda [Société des phosphates tunisiens] ; créateur d'une industrie-fabrique d'oxyde de zinc à Bou-Jaber (Tunisie).

Jean VERDIER, administrateur-directeur général (1913-1922)

Né à Saint-Étienne, le 9 juin 1866.

Fils de Jean Verdier, mineur, et de Marie Véronique Chipier, ménagère.

Marié à Tunis, le 22 septembre 1915, avec Angèle Cabiron.

Ancien élève du Lycée et de l'École nationale des mines de Saint-Étienne.

Ingénieur à la Société de la Vieille Montagne (1887-1899).

Directeur des [Mines du Kanguet](#) (1899-1913).

Ingénieur-conseil de la Société minière et métallurgique de Peñarroya et de diverses autres entreprises

Amodiataire de la concession des mines de plomb des Charren (Tunisie), reprise par les [Mines réunies](#).

Membre de la chambre de commerce de Tunis (1902-1910, 1919-1922).

Membre du Grand Conseil de Tunisie,

Président du Comité des mines et phosphates de Tunisie,

Président de la Chambre des intérêts miniers de Tunisie,

Officier d'Académie .

Chevalier de la Légion d'honneur(MAE) (*JORF*, 8 mars 1925, p. 2388) : 37 années de services civils en Tunisie, doyen des ingénieurs civils des Mines de la Régence.

Société commerciale et industrielle des mines de Bou-Jaber
(A. Charpin et E. Bellot)

par A. de Keppen, ingénieur des mines,

L'Industrie minière de la Tunisie

et son rôle dans l'évolution économique de la Régence,

Éd. Comité central des houillères de France

et Chambre syndicale française des mines métalliques, Paris, 1914.

[93] La concession du Bou-Jaber (zinc et plomb) d'une superficie de 630 hectares a été instituée par décret du 13 avril 1897, en faveur de M. Charpin, et cédée par lui, le 15 octobre 1899, à une société anonyme, Société du Bou-Jaber. Rétrocédée à M. Charpin en 1905. Il a été constitué la Société commerciale et industrielle des Mines de Bou-Jaber, à laquelle la concession a été transférée par décret du 17 avril 1909.

Le Djebel Bou-Jaber, qui s'élève comme un piton isolé au milieu de la plaine des Ouled Boughanem, se trouve entre Tebessa et le Kef. Les mines sont à cheval sur la frontière algéro-tunisienne, mais leur partie la plus importante est en Tunisie et, de ce fait, la concession est tunisienne.

On y trouve de nombreux puits anciens, d'où les Romains extrayaient, dans la calamine, des boules ou noyaux de galène argentifère.

Le gîte comprend une série d'amas calaminaires plus ou moins importants alignés suivant une cassure sensiblement Est-Ouest.

L'épuisement de l'amas principal avait fait abandonner les travaux ; mais après la rétrocession de la mine par l'ancienne société, l'exploitation de ce gisement a été reprise dans le courant de 1907.

Les résultats qui ont été obtenus par des travaux exécutés depuis la nouvelle exploitation de ces gisements sont, paraît-il, excellents ; on y a constaté un fort tonnage

de minerai, justifiant la construction de vastes installations que l'on a édifiées pour le traitement sur place des matières qu'ils renferment.

Les travaux sur la mine Bou-Jaber consistent en puits, descenderies, galeries et travers-bancs.

Les produits directs de l'exploitation sont : la calamine, la galène, l'hématite, la barytine; accidentellement et en petites quantités : cuivre gris et fluorine.

Les statistiques officielles mentionnent pour la mine Bou-Jaber une production de minerais de 1.566 tonnes, en 1908, et de [94] 1.108 tonnes, en 1909, avec un personnel respectif de 117 et 250 ouvriers.

Actuellement, on estime la production de la mine de 40 à 50 tonnes par jour de minerais de zinc et de plomb.

Les propriétaires de la mine y ont établi une usine où sont traités les minerais de zinc ; tout l'ensemble de cette installation est du genre le plus moderne. Cette usine produit du blanc à zinc et fabrique des produits barytiques, tels que : sulfure de baryum, carbonate et sulfate de baryte précipités et tous produits barytiques.

En 1911, cette usine a produit environ 200 tonnes de blanc de zinc pendant la période d'essai.

Les mines de Bou-Jaber, y compris les ateliers de la nouvelle usine, occupaient, en 1911, 450 ouvriers, chiffre devenu insuffisant et qui a dû être augmenté depuis, jusqu'à 650 par suite de l'importance et du développement pris par les diverses branches de l'entreprise.

Il existe à la mine, une infirmerie et un service médical, de même qu'une assurance mutuelle sanitaire.

La mine de Bou-Jaber est reliée par une voie Decauville de 0 m,60, de 7 km. 500 de longueur, à la gare de Kalaât-es-Senam, d'où ses produits sont acheminés à Tunis, leur port d'embarquement.

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 février 1914)

M. Maubert (Saint-Étienne 1906) a été nommé ingénieur aux mines du Bou-Jaber (Tunisie.)

Mines de Bou-Jaber
(*La Journée industrielle*, 21 décembre 1919)

Cette société anonyme, dont le siège est à Tunis, 41, rue Es-Sadikia, sollicite l'extension au fer de la concession de mines de zinc, plomb et métaux connexes instituée par le décret du 28 septembre 1915 et portant sur le territoire de la commune mixte de Morsott, arrondissement de Constantine.

Les limites de cette concession, dénommée concession du Djebel Bou-Jaber, renferment une étendue superficielle de 500 hectares.

Demande de concession de mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 janvier 1920, p. 7)

Par une pétition en date du 10 juin 1919, régularisée le 24 juillet suivant, M. Charpin (Antoine), domicilié à Lyon, rue du Président-Carnot, n° 12, et M. Bellot (Ernest) domicilié à Anse, département du Rhône, constituant à eux deux la Société commerciale et industrielle des mines du Bou-Jaber dont le siège social est à Tunis, rue Es-Sadikia, n° 41, sollicitent l'extension au fer de la concession de mines de zinc, plomb et métaux connexes instituée par le décret du 28 septembre 1915 et portant sur le territoire de la commune mixte de Morsott, arrondissement de Constantine, département dudit.

L'INDUSTRIE MINIÈRE EN TUNISIE PENDANT L'ANNÉE 1919
par J. RAUCHER

(*Le Sémaphore algérien*, 7 avril 1920)

[...] Les plus importantes sociétés qui ont expédié des minerais de plomb sont : Le Djebel-Ressas, pour 1.600 tonnes ; le Bou-Jaber, pour 1.200... [...]

Courrier de la Tunisie
La vie administrative
(*Les Annales coloniales*, 6 avril 1923)

Dans le caïdat de Tadjerouine, territoire où se pressent les exploitations minières auxquelles il importe d'assurer des moyens de circulation autres que la voie ferrée, le Conseil [indigène] a appris avec satisfaction la très prochaine ouverture du chantier d'aménagement de la piste carrossable de Kalaat-es-Senam à Bou-Jaber, et à Tébessa par Aïn-Zergua, assurant une liaison précieuse avec l'Algérie.

Rapports et décrets
(*Les Annales coloniales*, 28 mai 1923)

Décret en date du 20 mai 1923 rejetant la demande de la Société commerciale et industrielle des mines de Bou-Jaber, en extension au fer de la concession de mines de zinc, plomb et métaux connexes du Djebel Bou-Jaber (département de Constantine).

PRODUCTION MINIÈRE DE LA TUNISIE EN 1923
par C. D.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1924)

Bou-Jaber : 3.578 tonnes de plomb.

PRODUCTION MINIÈRE DE LA TUNISIE EN 1923
par C. D.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1924)

Bou-Jaber : 3.047 tonnes de plomb.

Annuaire industriel, 1925 :
BOU-JABER (Soc. commerciale et industrielle des MINES de), 3, cité d'Alsace, Tunis (Tunisie).

La production des mines tunisiennes en 1925
par C.D.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1926)

Bou-Jaber : 2.049 tonnes de plomb et 324 tonnes de zinc en 1925.

RACHAT DE BOU-JABER
PAR
LA SOCIÉTÉ ALSACIENNE ET LORRAINE DE RECHERCHES MINIÈRES
(SALREM)

TUNISIE
Société des mines de Sidi-Embarek
[rebaptisée en février 1928 Société des mines de Bou-Jaber]
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} février 1927)

Sous cette dénomination, la Société alsacienne et lorraine de recherches minières a, dernièrement, fondé une nouvelle société au capital de 4 millions de francs, pour mettre en valeur des gisements de plomb en Tunisie. Elle a reçu comme apport 2.000 actions de 500 fr. Le siège social est à Paris, 23, rue de Balzac. Les premiers administrateurs sont : MM. Langrogne⁴, président ; [Anathase] Roudy [BPPB > Potasses de Blodelsheim, etc.], vice-président ; [Jean] Arlet [Pont-à-Mousson/Salrem], [Albert] Auberger⁵, [Charles] Couture [sous-directeur de la BPPB qu'il représentera plus tard aux Caoutchoucs du Mékong], [Paul] Lecomte [prof. d'exploitation minière à l'ECP, adm. Salrem], Peyroux, [François] Renauld [banquier à Nancy, adm. Salrem, beau-père d'Ernest Langrogne] et [Jules] Schaller [Salrem].

N.B. : Louis Marlio, président de la Salrem, entra peu après au conseil des Mines de Bou-Jaber.

Compagnie générale des colonies
(*Le Journal des finances*, 24 février 1928)

⁴ Ernest Langrogne (1886-1967) : polytechnicien, ingénieur des mines, administrateur délégué, puis président de la Salrem. Voir [encadré](#).

⁵ Albert Auberger était directeur de Rhin-Rhône, dont Langrogne avait été administrateur délégué. Ils siégeaient ensemble à la Cie générale charbonnière, aux Fils Charvet et à l'Union charbonnière alsacienne.

Quant aux entreprises privées auxquelles elle s'est intéressée, très éclectiquement, voici l'énumération par région, des principales d'entre elles :

Dans l'Afrique du Nord : Société minière de Sidi-Embarek...

TUNISIE

Société des mines de Bou-Jaber

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1928)

Tel est le nouveau nom de la Société des mines de Sidi-Embarek après acquisition de la mine de Bou-Jaber, à la Société Bellot et Serre, moyennant attribution de 10.000 actions, de 500 fr. entièrement libérées. En outre, la Société de Sidi-Embarek, que préside M. [Ernest] Langrogne, va augmenter son capital de 1 million espèces.

INGÉNIEURS

NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1928)

M. Lestable (St-Étienne, 1907), directeur de la Société des mines de Bou-Jaber, à Kalaat-es-Senam (Tunisie).

Société des Mines de Bou-Jaber

(*La Journée industrielle*, 31 mai 1928)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1927 et ratifié la nomination de MM. Deschamps, Jahan, Marlio et Serre comme administrateurs.

Le bilan ne comporte pas de comptes de profits et pertes, l'exercice 1927 — premier exercice social — ayant été consacré aux études et travaux de recherches. La Mine de Bou-Jaber, qui constitue l'objet principal de l'activité de la société, n'a été acquise qu'au cours de l'exercice 1928.

L'Industrie minière de la Tunisie en 1928

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1929)

Détail de la production en 1928 :

	Plomb	Zinc	Totaux
Bou-Jaber	991	188	1.179

Sont en diminution, pour des tonnages souvent importants : Djebel-Ressas (— 3.052 t.), Fedj-el-Adoum (— 2.896 t.), Bou-Jaber (— 1.540 t.), etc. Ce sont toutes des mines de zinc ou des mines mixtes.

(BALO, 24 décembre 1928)

(*L'Information financière, économique et politique*, 27 décembre 1928)

Mines de Bou-Jaber (Mines de Bou-Jaber et Sidi-Embarek). — Émission, à 550 fr. de 4.000 actions P à vote plural de 500 fr., réservées aux actionnaires actuels et portant le capital de 10 à 12 millions.

Le directeur général,
J. MAURY,
18,. rue d'Orléans, Neuilly-sur-Seine,
faisant élection de domicile 23 *bis*, rue de Balzac, Paris.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES MINES DE BOU-JABER
(Mines de Bou-Jaber et de Sidi-Embarek)

Société anonyme au capital de 12.000.000 de fr.
divisé en 24.000 actions de 500 fr. chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 25 janvier 1929

Statuts déposés chez M^e Labouret, notaire à Paris, le 10 janvier 1927

Siège social à Paris, 23 bis, rue de Balzac

ACTION DE 500 FRANCS AU PORTEUR
(ACTION 0)

Un administrateur : Langrogne
Par délégation du conseil d'administration: Mesnil (?)
Paris, le 23 février 1929
Établissements Gérault-Fouqueray, Paris

Mines de Bou-Jaber
(*La Journal industrielle*, 22 février 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a régularisé l'augmentation de capital de 10 à 13 millions par l'émission, à 475 fr., de 4.000 actions de 500 fr. à vote privilégié. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Compagnie générale des colonies
(*Le Journal des finances*, 17 mai 1929)

[...] En Afrique du Nord, la Compagnie s'est intéressée à la constitution de la Société des mines de Bou-Jaber et participé au Syndicat d'études pour la Tunisie.

Mines de Bou-Jaber
(*La Journal industrielle*, 22 juin 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928 se soldant par un bénéfice de 22.796 fr. qui a été affecté à l'amortissement des travaux miniers.

Société alsacienne et lorraine de recherches minières
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1929)

[...] Ses principales participations sont la Société des mines de Bou-Jaber, la Cie des mines de potasse de Blodelsheim et la Cie des mines de Huaron. [...]

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1929)

Icard (St-Étienne, 1922), sous-directeur des Mines de Bou-Jaber.

Société des mines de Bou-Jaber
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1929)

En 1928, des travaux de recherches et d'aménagement ont été effectués, tout en poursuivant une exploitation réduite qui a permis de produire 1.029 t. de minerai de plomb marchand. Les premiers résultats des travaux de reconnaissance semble vouloir démontrer que l'on se trouve en présence d'un gisement étendu. La société continue ces travaux avec l'espoir de résultats satisfaisants pour l'avenir. Le capital a été porté à

12.000.000 fr. en 1929. Cette augmentation ne figure pas au bilan de 1928 (*La Vie financière*, 17-7).

À L' « OFFICIEL »
DECRET RELATIF A LA CONCESSION DES MINES DU DJEBEL BOU-JABER
(*L'Écho d'Alger*, 2 décembre 1929)

Paris, 1^{er} décembre. — L' « Officiel » de ce matin publie :

Par décret du 26 novembre 1929, a été autorisée la mutation de propriété résultant de la cession de concession des mines de zinc, plomb et métaux connexes du Djebel Bou-Jaber (Constantine), consentie à la Société des mines de Bou-Jaber sans que cette autorisation n'implique aucune approbation des conditions financières de mutation ou de préjugé de la valeur des mines.

Il a été, en outre, pris acte de la déclaration de la Société des mines de Bou-Jaber d'exécuter l'engagement souscrit en faveur de l'Algérie par le titulaire primitif de la concession des mines du Djebel Bou-Jaber et visé à l'article 4 du décret institutif de cette concession (28 septembre 1915).

Mines de Bou-Jaber
(*La Journal industrielle*, 6 juin 1930)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par un bénéfice de 13.129 fr. qui a été affecté aux amortissements.

Mines de Bou-Jaber
(*La Journal industrielle*, 12 juin 1931)

Le bilan de l'exercice 1930 se solde sans profits ni pertes contre un bénéfice net de 13.129 fr. pour l'exercice 1929.

Mines de Bou-Jaber
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 juin 1932)

L'assemblée ordinaire, tenue le 10 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1931. faisant ressortir un solde débiteur de 193.980 fr. 26, correspondant au montant des dépensés d'entretien, l'extraction ayant été arrêtée en raison de la situation défavorable du marché du plomb.

L'assemblée a renouvelé les pouvoirs du conseil d'administration qui arrivaient à expiration pour tous ses membres.

MINES DE BOU-JABER
(*Le Temps*, 14 juin 1933)

Perte de l'exercice 1932 : 194.980 francs contre un solde déficitaire de 193.980 francs en 1931.

MINES DE BOU-JABER
(*Le Temps*, 14 juin 1934)

La perte de l'exercice 1933 atteint 70.719 francs contre 191.980 francs précédemment ; elle porte le déficit total à 456.679 francs.

[Prime publique de soutien aux mines de plomb et de zinc]
VERS LA REPRISE DE L'EXPLOITATION DES
MINES NORD-AFRICAINES
(*Le Temps*, 28 août et 2 septembre 1935)

[...] Les Mines de Bou-Jaber, qui ne devaient reprendre leur exploitation qu'au printemps 1936, espèrent maintenant pouvoir repartir avant la fin de l'année. La société étudie actuellement le plan de reprise du travail. [...]

Mines de Bou-Jaber
(*L'Information financière, économique et politique*, 28 septembre 1935)

L'exploitation n'a pu encore être reprise, les cours du plomb étant demeurés à un niveau extrêmement bas pendant l'exercice 1934.

À cette époque, la plupart des mines de plomb et de zinc avaient dû cesser également leur exploitation, tant en France qu'en Afrique du Nord, et il était mis que, seule, une intervention des pouvoirs publics pouvait permettre à cette industrie de reprendre son activité.

Finalement, après quatre années d'études, l'importation en France du plomb et du zinc a été contingentée par décret du 24 mai dernier et une taxe instituée sur les importations, taxe dont le produit sera utilisé pour donner des primes aux mines en exploitation.

Il est actuellement difficile, les conditions d'attribution des primes n'étant pas encore connues, de chiffrer les avantages qui résulteront, pour les mines, de l'adoption de ces mesures. Il est à craindre qu'elles soient insuffisantes pour permettre la réouverture des principales exploitations françaises et nord-africaines ; mais elles auront au moins comme résultat de combler en partie le décalage sensible existant actuellement entre les prix de vente et les prix de revient. Et il suffirait, sans doute, d'une légère amélioration des cours mondiaux des métaux pour que la réouverture devint possible.

Dès que le projet de protection sera définitif, la Société examinera si ses répercussions seront suffisantes pour qu'elle procède à la réouverture de ses mines.

Annuaire industriel, 1938 [information vieille de dix ans !] :

BOU-JABER (Soc. commerciale et industrielle des mines de), bureaux : 12, r. Président-Carnot, Lyon (Rhône). Direct. général à Lyon : M. Plotton. — Exploitation à Kalaat-es-Senam (Tunisie). Directeur : M. Barbier.

Minerais de plomb, zinc et fer. (1-35726).

1948 : amodiation des mines à [Sidi-Bou-Aouane](#)

Mines de Bou-Jaber
(*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} août 1950)

L'assemblée du 27 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1949, se soldant par un bénéfice de 1.061.000 fr., qui a été porté aux amortissements des exercices 1948 et 1949.

La Société a amodié depuis plus d'un an l'exploitation de ses mines à la « Société Sidi Bou Aouane », et son domaine agricole à la « Société Agricole de Bou-Jaber ». Pour l'exercice 1949, la « société Bou Aouane » a poursuivi une petite exploitation de plomb dont le montant des ventes s'est élevé à 11 millions 700.000 francs, somme sur laquelle la « Société de Bou-Jaber » a perçu une redevance de 830.000 francs.

AEC 1951 :
Société des mines de Bou-Jaber, 55, rue de Châteaudun, Paris. — 1927. — 12 millions de fr. — Plomb et zinc, barytine. — Tunisie.

(*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} août 1950)

SIDI-BOU-AOUANE. — Par décret publié à l'« Officiel » du 8 juin, est autorisée l'médiation par les Mines de Bou-Jaber à Sidi-Bou-Aouane de la concession des mines de zinc, plomb et métaux connexes de Djebel Bou-Jaber (département de Constantine) sans que cette autorisation implique une approbation des conditions financières de l'médiation ou préjuge la valeur de la mine.

(*L'Information financière, économique et politique*, 8 novembre 1951)

SIDI-BOU-AOUANE (Société d'Exploitations minières). La production de minerai de plomb s'est élevée, au cours des dix mois écoulés de 1951, à 2.960 tonnes contre 2.860 pour la période correspondante de 1950.

À la mine de Bou Jaber, il a été produit. du 1^{er} janvier au 31 octobre 1951, 321 tonnes.

Société alsacienne et lorraine de recherches, d'exploitations et de participations
SALREP

[[Desfossés 1956/565](#)]

PARTICIPATIONS : Société d'électricité Mors, [Mines de Bou-Jaber](#), Forages et recherches d'eau, etc.
